

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

d'Archéologie, Sciences & Arts

DU

DÉPARTEMENT DE L'OISE.



TOME XV.

DEUXIÈME PARTIE.



BEAUVAIS,

Imprimerie D. PERE, rue Saint-Jean. — CARTIER, Gérant.

1893.

ÉPIGRAPHIE
DU CANTON DE
CHAUMONT-EN-VEXIN

(Suite).

LOCONVILLE.

A. — ÉGLISE.

CLXXXIX.

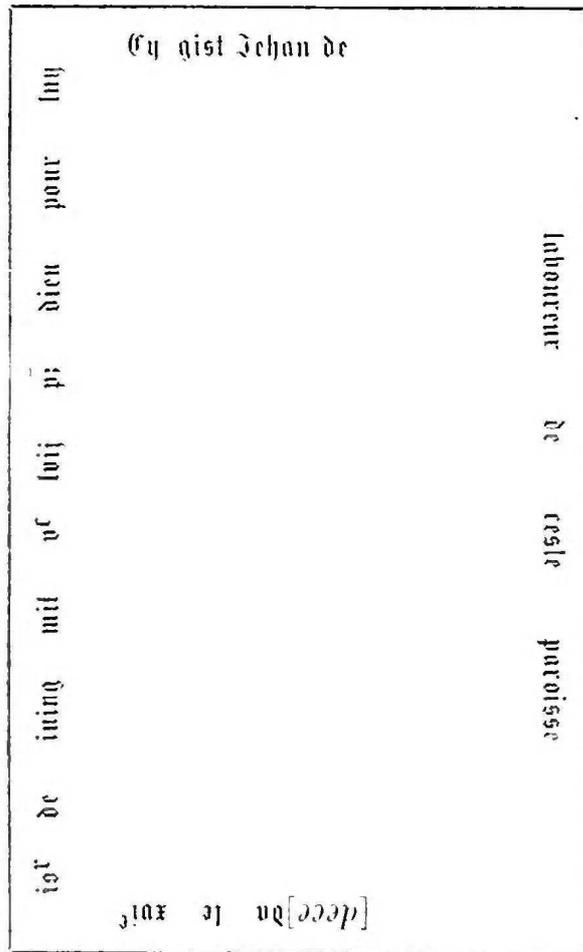
Pierre tombale de Jean de....., laboureur (1557).

Pierre encastrée dans le pavé de la nef, près de la muraille septentrionale. Elle est très effacée, mais on y distingue encore la plus grande partie de l'épithaphe, disposée en encadrement, et

820 ÉPIGRAPHIE DU CANTON DE CHAUMONT-EN-VEXIN.

l'effigie gravée au trait d'un personnage vêtu d'une robe ou de vêtements longs, les mains jointes, sous une arcade cintrée.

Longueur : 73 cent. ; largeur : 45 cent.



CXC

*Pierre tombale de J.-N. Crottey, curé de Loconville
(1701).*

Pierre encadrée dans le pavé, au milieu du chœur.

Hauteur : 1 m. 67; largeur : 81 cent.

HIC JACET
 D. D. IOANNES
 NICOLAUS CROTTEY
 HUIUS ECCLESIE REC-
 TOR QUI PER ANNOS VI-
 GINTI QUINQUE PASTORA-
 ET DIGNE FUNCTUS MINIS-
 TERIO, ORIT DIE DECIMA
 TERTIA MENSIS AUGUSTUS (sic)
 ANNO DNI 1701, ETATIS
 AUTEM SUE QUINQUA-
 GESIMO OCTAVO,
Requiescat
in PACE

L'inscription est entourée d'un cadre ovale avec enroulements dans les quatre écoinçons. Au bas, une tête de mort avec deux fémurs croisés.

Voir le numéro suivant.

CXCI.

*Fondation par J.-N. Crottey, curé de Loconville
 (1701).*

Lettres dorées sur plaque de marbre noir rectangulaire, contre la muraille méridionale du chœur.

D. O. M.

CY DEVANT GIST LE CORPS DE M^E JEAN NICOLAS CROTTEY P^BE
 CURÉ DE CETTE PARROISSE, LEQU^L, PAR SON TESTAM^T, OLOGRAPHIE
 DU 9 JANVIER 1701 A FONDÉ EN CETTE ÉGLISE VN PRESTRE CHAPEL-
 LAIN POUR CHANTER A PERPETUITE TOUTS LES DIMANCHES ET
 FESTES DE L'ANNÉE LES MATINES ET TOUTES LES HEURES,
 DIRE SA MESSE BASSE TOUTS LES JOURS A LA FIN VN *De Profundis*
 SUR SA SEPULTURE FAIRE VN SERVICE ANNUEL D'UNE HAUTE

MESSE AVEC L'OFFICE DES MORTS LA VEILLE (*sic*) OU LES TROIS CLOCHES
SERONT SONNÉES, CHANTER LE *Veni Creator* DEVANT LES
MESSSES DES FESTES ET DIMANCHES, ET ASSISTER A TOUS LES
OFFICES DE L'EGLISE.

POUR CE A LEGUÉ LA SOMME DE TROIS CENTS LIVRES DE RENTE
PAYABLE AÜD S^R. CHAPEL^N, AVEC VNE MAISON CLOS ET HERITAGE
ET LA SOMME DE CENT LIVRES DE RENTE PAYABLE AU CLERQ
DE LADITTE PAROISSE POUR AYDER A CHANTER LES^D OFFICES
ET TENIR ECOILE AUX ENFFANS. A A LA CURE 40 PER
CHES DE PRÉ. A DONNÉ A LA FABRIQ. VNE RENTE DE 10¹¹
ET 100¹¹ ARGENT COMP NON TANT ET SON CALICE
D'ARGENT, LE TOUT AU LONG EXPLIQUÉ AÜD
TESTAMENT ET AU BÜCHER ENFLAMMÉ) CONTRACT DE DELI
VRANCE PASSÉ A AÜD CHAUMONT DEVANT
LE CARPENTIER NOT TAIRE LE 4 9BRE 1701

ReQvleSCat IN PACE

LATARE A SENLIS

On remarquera la somme léguée au clerc pour l'encourager à
tenir l'école. Le même curé fit exécuter, en 1699, pour le chœur
de l'église, six stalles sur lesquelles on retrouve, dans un car-
touche, le bûcher qu'il avait pris pour emblème, accompagné de
sa devise : ARDET NON SIBI.

Cette inscription est signée du nom du graveur, Latare, à
Senlis.

CXCH.

Cloche (1755).

Diamètre : 1 m. 04.

† LAN 1755 IAY ETE BENITE PAR M^{RE} FRANCOIS CLAUDE BOURLIER CURE
DE LOCONVILLE & NOMMEE FRANCOISE AUGUSTINE PAR M^{RE} AUGUSTIN

 GEORGE LOUIS DE LA VACQUERIE CHEVALIER SEIGNEUR DE
FLAMBERMONT (1) LOCONVILLE & DAMOISELLE FRANCOISE LOUISE LE GRAIN
FILLE DE M^{RE}

 LOUIS GABRIEL LE GRAIN CHEVALIER MARQUIS DU BIEUIL
SEIGNEUR DE BOISSY LE BOIS _____ & JACQUES
MARIE MARGUILLIER EN CHARGE.

(1) Commune de Saint-Martin-le-Nœud, canton S.-O. de Beauvais.

Cette cloche n'est pas signée. On voit seulement sur la panse une Vierge, un saint évêque et un Christ en croix, accompagné de la Madeleine agenouillée. Sous l'inscription, on remarque, de place en place, une tête d'ange, outre un fragment de frise assez élégante.

B. — MONUMENTS DIVERS.

CXCHL.

Croix élevée par la famille Dufour 1841.

Sur le bord de la route départementale de Gisors à Chambly, en face le chemin de Boissy-le-Bois et de Gagny, s'élève une croix de bois entourée d'une clôture également en bois. Le piédestal en pierre montre, dans autant de niches, trois statuette de saint Lucien, de sainte Madeleine et de saint Jean. Il porte aussi diverses inscriptions dont l'une nous apprend que le calvaire fut :

BÉNIT LE 1^R AOUT — ANNÉE 1841.

La suivante se lit sur la face postérieure :

VOEU FAIT AU CIEL
PAR AUGUSTIN DUFOUR
PROPRIETAIRE DE CE
LIEU
; ET AU NOM
DE VICTOIRE ELISABETH
SOPHIE CHAPPART SON ÉPOUSE
DECEDÉE LE 13
SEPTEMBRE 1836,
ET DE SA FAMILLE.

A côté de la croix sont les tombes des fondateurs. M. Dufour mourut en 1830.
